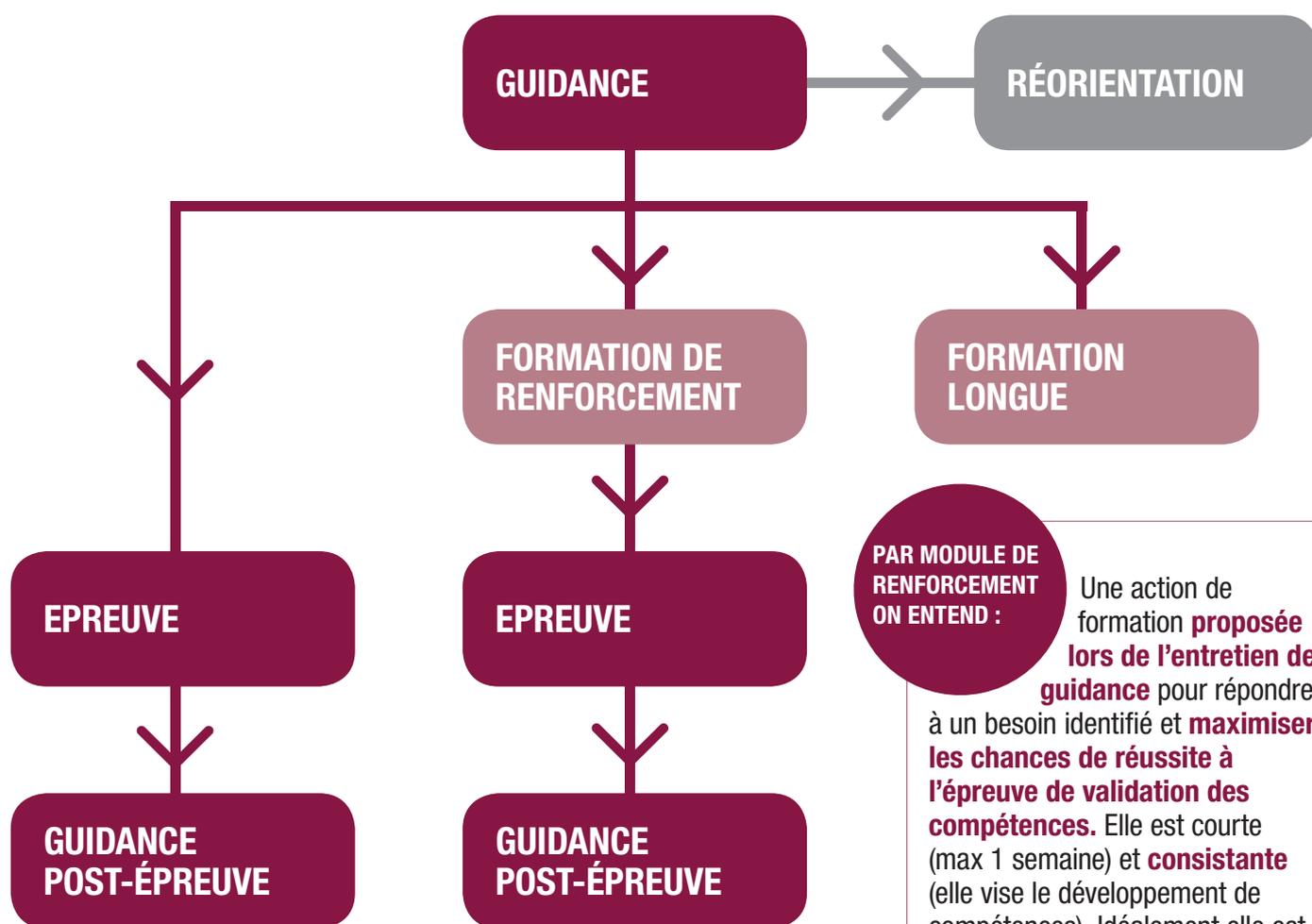


# MODULES DE RENFORCEMENT



PAR MODULE DE RENFORCEMENT ON ENTEND :

Une action de formation **proposée** lors de l'entretien de **guidance** pour répondre à un besoin identifié et **maximiser les chances de réussite à l'épreuve de validation des compétences**. Elle est courte (max 1 semaine) et **consistante** (elle vise le développement de compétences). Idéalement elle est soutenue par un accompagnement avant, pendant et après.

QUATRE COMPOSANTES DE FORMATION DE RENFORCEMENT SONT PROPOSÉES SEULES OU ASSOCIÉES, EN FONCTION DES BESOINS DU CANDIDAT.

- **Le module spécifique** cible un contenu défini répondant à un besoin récurrent.
- **Le module différencié** aborde un contenu individualisé, adapté à un besoin particulier/ponctuel.
- **La familiarisation** permet la prise en main d'une machine, la familiarisation avec un environnement, des outils...
- **Le stage en entreprise** permet la confrontation à une (autre) réalité de l'emploi (un poste de travail, un rythme, un travail en équipe...)

